

L'ANNIVERSAIRE DES HÉROS !

Article 1 : Organisation

La SARL JACQUES BRU COMMUNICATION au capital de 52941 €, ci-après désignée sous le nom « L'organisatrice », dont le siège social est situé La Houssaye 49410 MAUGES SUR LOIRE, immatriculée sous le numéro RCS ANGERS 519143952, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat du 16/10/2023 à 14h00 au 30/11/2023 à 23h55.

Je joue & je gagne une fête pour mon anniversaire et plein d'autres lots.

Article 2 : Participants

Ce jeu gratuit sans obligation d'achat est exclusivement ouvert aux personnes majeures, résidant en France métropolitaine (Corse comprise) et DOM-ROM, Luxembourg.

Sont exclues du jeu les personnes ne répondant pas aux conditions ci-dessus, ainsi que les membres du personnel de « L'organisatrice », et toute personne ayant directement ou indirectement participé à la conception, à la réalisation ou à la gestion du jeu ainsi que leur conjoint et les membres de leurs familles : ascendants et descendants directs ou autres parents vivant ou non sous leur toit.

« L'organisatrice » se réserve le droit de demander à tout participant de justifier des conditions ci-dessus exposées. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du jeu et ne pourra, en cas de gain, bénéficier de son lot.

La participation au jeu implique l'entière acceptation du présent règlement.

Article 3 : Modalités de participation

Les participants doivent se rendre à l'une des adresses URL suivantes :

- <https://story.tl/10-e-anniversaire-des-heros>
- www.jeu jazz.fr

Les participants accèdent gratuitement et sans obligation d'achat :

1° AUX INSTANTS GAGNANTS :

Le participant doit jouer au JEU DE LANCER en cuisine :

- Atteindre le score indiqué dans le temps imparti pour accéder à la révélation de l'instant gagnant.
- Le participant peut jouer autant de fois qu'il veut dans une journée, mais ne peut gagner qu'une fois par jour.

2° AU TIRAGE AU SORT LOT N°1 :

- Le participant ayant lancé un instant gagnant (gagnant ou perdant) remporte automatiquement 1 chance pour le tirage au sort du lot N°1.

Les chances se cumulent à chaque participation (inscription même nom/prénom, même adresse e-mail)

ET POUR GAGNER ENCORE DES CHANCES EN + (FACULTATIF)

Le participant-mangeur de pommes JAZZ peut également gagner et cumuler des chances en + pour le tirage au sort en envoyant son ticket de caisse de pommes JAZZ et le bon de participation correspondant à la semaine :

- SEM 1 : du 16 au 22 octobre
- SEM 2 : du 23 au 29 octobre
- SEM 3 : du 30 octobre au 5 novembre
- SEM 4 : du 6 au 12 novembre
- SEM 5 : du 13 au 19 novembre
- SEM 6 : du 20 au 26 novembre
- SEM 7 : du 27 au 30 novembre

Bons à télécharger sur la plate-forme de jeu www.jeu jazz.fr
Et à envoyer sur l'email: jazz.pommedecaractere@gmail.com
1er TICKET DE CAISSE = +20 CHANCES
2e TICKETS DE CAISSE = +30 CHANCES
3e TICKETS DE CAISSE = +40 CHANCES

4e TICKETS DE CAISSE = +50 CHANCES
5e TICKETS DE CAISSE = +70 CHANCES
6e TICKETS DE CAISSE = +100 CHANCES
7e TICKETS DE CAISSE = +150 CHANCES

- Il doit compléter entièrement le bon de participation avec ses coordonnées. Les points se cumulent avec ceux de la plate-forme de jeu si il s'inscrit avec le même nom/prénom, même adresse e-mail.

Le participant doit remplir totalement et correctement le formulaire de renseignements pour que son inscription soit validée. Le joueur est informé et accepte que les informations saisies dans le formulaire d'inscription valent preuve de son identité.

Toute participation effectuée contrairement aux dispositions du présent règlement rendra la participation invalide. Tout participant suspecté de fraude pourra être écarté du jeu-concours par « L'organisatrice » sans que celle-ci n'ait à s'en justifier. Toute identification ou participation incomplète, erronée ou illisible, volontairement ou non, ou réalisée sous une autre forme que celle prévue dans le présent règlement sera considérée comme nulle.

Article 4 : Gains

Les dotations mises en jeu sont réparties comme suit :

- 1er lot : UNE FÊTE POUR MON ANNIVERSAIRE ! (1500 € TTC)

Détails :

Cette année, le héros c'est moi !

Pomme JAZZ dédie une équipe qui vient chez moi et se charge de tout. Du scénario idéal en passant par la décoration, le repas et la logistique autour de l'organisation de mon anniversaire privé, dans la limite du budget fixé (= valeur du lot)

PRINCIPES ET CONDITIONS SPECIFIQUES

L'organisation de ce lot est soumise à acceptation de conditions spécifiques. La facture de l'organisation est réglée par l'organisateur selon descriptif du contrat.

L'anniversaire sera organisé sur mesure pour le bénéficiaire. Tout en gardant à l'esprit que le contenu de la fête ne pourra pas dépasser le budget fixé de 1500 euros TTC.

Dans le principe, l'organisation est cadrée pour 1 proposition de scénario/décoration/installation avec 1 soirée (ex : entre 20h30 et 23h30), 1 dîner avec 1 gâteau d'anniversaire, 1 animation, 1 décoration 1 pièce au domicile du bénéficiaire, pour une base de 10 adultes.

Hors location site/ salle extérieur - Hors frais déplacements de l'équipe dédiée si hors périmètre de 30 kms.

Un premier échange téléphonique définira la date de l'évènement, le lieu possible, le type d'évènement, nombre d'invités et le cadre de l'anniversaire.

Un second échange téléphonique/visio aura lieu avec le bénéficiaire et l'organisateur pour finaliser le contenu de la fête.

Un devis / contrat sera établi et signé pour acceptation.

Dans le cas où l'organisation serait impossible (distance, lieu de résidence, problèmes organisation, difficulté à trouver une équipe dédiée à proximité ou disponible le jour souhaité...), l'organisateur se réserve le droit de remplacer le lot par un kit anniversaire de même valeur. Celui-ci sera proposé et envoyé au bénéficiaire à sa date anniversaire pour qu'il puisse fêter son anniversaire sans équipe dédiée.

Le gagnant bénéficiaire du lot devra signer un contrat spécifique de mise à disposition à son nom, s'engager à respecter le travail de l'organisateur selon les conditions citées dans le contrat et à remettre avant son arrivée et à la date indiquée les documents, justificatifs et pièces demandées, notamment :

- carte identité du gagnant et de chaque membre de sa tribu présente à son anniversaire (famille, amis) dans le but de garantir la bienveillance de l'évènement.

Les frais de nettoyage de fin de festivité sont à la charge du bénéficiaire.

Le bénéficiaire du lot s'engage à déposer en son nom l'attestation d'assurance demandée.

ANNULLATION TOTALE OU PARTIELLE

Si le bénéficiaire est amené à annuler son évènement avant la date une fois le contrat signé et renvoyé, ou à abrégé ou interrompre son évènement pour quelque cause que ce soit, il ne pourra prétendre à aucune indemnité ou remboursement ou report de son évènement.

Le lot est nominatif. Il ne peut pas être cédé, ni vendu, ni échangé.

En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit de modifier le choix du prestataire organisateur ou le type d'évènement par un autre de même valeur.

- Du 2ème au 4ème lot : VALISE DE L'AVENTURIER (55 € TTC)

Détails :

Valise rigide en carton bouilli kraft, renforcée par des éléments de fixation en acier et des clapets de fermeture. Ses autocollants sur le thème aventure/voyages/nature sauvage marquent son esprit voyageur-aventurier.

Coloris brique de sienne - L: 33 x 55 x 16 cm

Collector JAZZ saison 10

- Du 5ème au 14ème lot : GRI-GRI DES PIONNIERS (2 € TTC)

Détails :

Porte-clé en cuir, chaîne et attache métal. Dimension 5 x 3,5 cm

Porte-chance des pionniers et des aventuriers JAZZ depuis la 1ère saison.

Son marquage à chaud représente un dessin maori, terre d'origine de la 1ère pomme JAZZ.

Collector JAZZ saison 2

- 15ème lot : COUTEAU DE CARACTÈRE (3 € TTC)

Détails :

Couteau en ligne naturelle avec lame en acier inoxydable et poignée en bambou robuste avec serrure de sécurité. Ruban de transport en cuir. Marquage à chaud manuel.

Matière : Bambou / Acier Inox

Taille : 9.8 x 2.5 x 1.4 cm

Collector JAZZ saison 10

- Du 16ème au 21ème lot : MUG VINTAGE BLEU JAZZ (6 € TTC)

Détails :

Mug en céramique, extérieur bleu navy, intérieur blanc, marquage 4 valeurs Pomme JAZZ, 30 cl

Collector JAZZ saison 10

- Du 22ème au 26ème lot : POCLETTE CUIR DES MAORIS (35 € TTC)

Détails :

Pochette cuir 100% collector - série limitée, dimensions 32 x 22 cm. Marquage manuel au fer à chaud - Signe Maori en hommage à la terre d'origine de la 1ère pomme JAZZ : la Nouvelle-Zélande.

Collector JAZZ saison 2

- 27ème lot : SHORT DES DÉFIS "JE ME JETTE À L'EAU" (35 € TTC)

Détails :

Short de bains homme - Taille unique - Coton coloris noir Brodé fil blanc en Pays de Loire

Collector JAZZ saison 3

- Du 28ème au 29ème lot : "MARCEL" FEMME DE CARACTÈRE (15 € TTC)

Détails :

tee-shirt type "Marcel de caractère", modèle femme, Noir, Composition 100%"coton, Lavage à l'envers à 30°C, Sèche-linge non conseillé, taille unique, marquage blanc "oui j'ai du caractère et alors ?", Imprimé en France.

Collector JAZZ saison 2

- Du 30ème au 31ème lot : "MARCEL" HOMME DE CARACTÈRE (15 € TTC)

Détails :

tee-shirt type "Marcel de caractère", modèle homme, Noir, Composition 100%"coton, Lavage à l'envers à 30°C, Sèche-linge non conseillé, taille unique, marquage blanc "je suis fort en caractère", Imprimé en France.

Collector JAZZ saison 2

- 32ème lot : TROUSSE D'EXPLORATEUR (15 € TTC)

Détails :

Trousse cuir. Fermeture Lacet en cuir. Dimensions : 6,5 cm (H) x 18 cm (L) x 3 cm (P), un compartiment.

Cette trousse est tannagée et teintée végétalement. Ce produit est

fabriqué par de petites entreprises familiales. Marquage Jazz à chaud sur cuir en Pays de Loire.

Collector JAZZ saison 3

- Du 33ème au 40ème lot : MUG DE LA TRILOGIE DES AVENTURIERS JAZZ (7 € TTC)

Détails :

Mug de randonnée Mug en métal émaillé blanc Hauteur 8 cm x largeur 8 cm

Collector JAZZ saison 3

- 41ème lot : MAILLOT DES DÉFIS (20 € TTC)

Détails :

Tee-shirt 100% coton NOIR Lavage 30° - Taille unique Brodé fil blanc en Pays de Loire
Collector JAZZ saison 3

- 42ème lot : BRACELET GRI-GRI DES DÉFIS (5 € TTC)

Détails :

Bracelet corde en Cuir Véritable - Brun Noir - Réglable Longueur: 230 millimètres. Mixte. Marquage Jazz à chaud sur pièce cuir.
Collector JAZZ saison 3

- 43ème lot : TABLIER DU CHEF DE CARACTÈRE (8 € TTC)

Détails :

Tablier de cuisine, coton, coloris noir, marquage Pomme JAZZ - Taille unique
Collector JAZZ saison 4

- Du 44ème au 52ème lot : TOTEBAG COLLECTOR "JE GRIFFE" (2,50 € TTC)

Détails :

Sac en tissu multi-usages. dimensions : 26 x 35, 2 anses - coton noir - marquage "Jamais sans ma pomme Jazz sinon je griffe"
Collector JAZZ saison 3

- Du 53ème au 59ème lot : TOTEBAG COLLECTOR "ON EST PAS BIEN LÀ" (3 € TTC)

Détails :

Sac en tissu multi-usages. dimensions : 26 x 35, 2 anses - coton blanc - marquage "On est pas bien là "
Collector JAZZ saison 4

- 60ème lot : TOTEBAG COLLECTOR "LE GOÛT DE L'AVENTURE" (3 € TTC)

Détails :

Sac en tissu multi-usages. dimensions : 26 x 35, 2 anses - coton bleu - marquage "Le goût de l'aventure "
Collector JAZZ saison 4

- Du 61ème au 62ème lot : CHAUSSONS PATTES DE GRIZZLY (25 € TTC)

Détails :

Les chaussons possèdent une semelle en mousse 2 cm afin de vous isoler des sols froids et de vous procurer un confort incroyable. C'est comme marcher sur un nuage ! Modèle unisexe. Taille XL - Coloris marron - Composition : 100% polyester.
Collector JAZZ saison 4

- 63ème lot : TOTEBAG COLLECTOR "CARACTÈRE EXPLOSIF" (3 € TTC)

Détails :

Sac en tissu multi-usages. dimensions : 26 x 35, 2 anses - coton beige - marquage "Oui j'ai un caractère explosif et alors ? "
Collector JAZZ saison 5

- 64ème lot : TOTEBAG COLLECTOR "GÉNÉRATION AVENTURIER" (3 € TTC)

Détails :

Sac en tissu multi-usages. dimensions : 26 x 35, 2 anses - coton beige - marquage "Aventuriers de génération en génération "
Collector JAZZ saison 5

- Du 65ème au 68ème lot : PARAPLUIE "QUEL TEMPS DE CHIEN !" (15 € TTC)

Détails :

Manche pliable à 3 sections et baleines en métal / Poignée en plastique avec dragonne / Tissu imperméable polyester Couleur assortie bleu marine ou noir / avec pochette de rangement, Longueur : 24 cm / Diamètre : 97 cm, Marquage Jazz "QUEL TEMPS DE CHIEN "
Collector JAZZ saison 5

- 69ème lot : LIVRE COFFRET-VIDÉO JAZZ - FORCES DE LA NATURE - EDITION COLLECTOR (80 € TTC)

Détails :

LIVRE COFFRET-VIDÉO JAZZ - FORCES DE LA NATURE - COLLECTOR

Née sur les terres lointaines et sauvages de Nouvelle-Zélande, la pomme JAZZ™ a séduit une élite de producteurs français par ses hautes qualités gustatives et sa résistance incomparable. Bien décidés à relever le défi de sa culture très exigeante, ils décident de se lancer dans l'aventure JAZZ™ et plantent les premiers vergers JAZZ™ français en 1999. Depuis, l'aventure continue et chaque année 50 producteurs aventuriers travaillent avec détermination et passion pour récolter la pomme de caractère.

Livre- Coffret contenant 1 livre photos des producteurs JAZZ et 1 écran contenant la vidéo JAZZ "FORCES DE LA NATURE"

Livre en édition privée et limitée, 64 pages, couverture carton

- 70ème lot : SAC WEEKEND EN PLEINE TEMPÊTE ! (26 € TTC)

Détails :

Sac de voyage en Canvas délavé 340 gr avec anses en PVC, look vintage, boucles et oeillets finition vieux cuivre, poche intérieure. Zips SBS. Marquage Jazz Apple, Coloris brun vintage
Collector JAZZ saison 5

- Du 71ème au 80ème lot : NICHOTR À CUI-CUI (6 € TTC)

Détails :

Le Nichoir constitué de roseaux est un véritable refuge pour oiseaux de passage hiver comme été. Vous avez la possibilité de la suspendre à l'aide de la corde - 100% naturel : roseaux
- Dimensions totales : L 10 x p 10 x h 25 cm
Collector JAZZ saison 6

- Du 81ème au 82ème lot : LIVRE JAZZ FORCES DE LA NATURE - EDITION COLLECTOR (50 € TTC)

Détails :

LIVRE JAZZ - FORCES DE LA NATURE - - COLLECTOR

Née sur les terres lointaines et sauvages de Nouvelle-Zélande, la pomme JAZZ™ a séduit une élite de producteurs français par ses hautes qualités gustatives et sa résistance incomparable. Bien décidés à relever le défi de sa culture très exigeante, ils décident de se lancer dans l'aventure JAZZ™ et plantent les premiers vergers JAZZ™ français en 1999. Depuis, l'aventure continue et chaque année 50 producteurs aventuriers travaillent avec détermination et passion pour récolter la pomme de caractère.
Livres en édition privée et limitée, 64 pages, couverture carton

- 83ème lot : SAC EN TOILE "OIES" (4 € TTC)

Détails :

SACS EN TOILE JAZZ COLLECTOR "fiers de faire équipe avec la nature". 100% coton canevas: 180 g/m².
Dimensions : 350 x 430 mm
Collector JAZZ saison 6

- Du 84ème au 96ème lot : POCLETTE DES MARINS (6 € TTC)

Détails :

TROUSSE RAYÉE EN TOILE 150 Fil teint 100% coton Ouverture éclair - 1 poche intérieure.
Marquage JAZZ COLLECTOR - Dimensions : 23 x 15 cm
Collector JAZZ saison 6

- 97ème lot : HOTEL À INSECTES (30 € TTC)

Détails :

Naturel : en bois brûlé – Rempli avec matériaux naturels comme le bambou et des pommes de pain. Refuge idéal pour les coccinelles, abeilles, papillons, guêpes etc – Pour toute l'année
Décoratif et fonctionnel : assure un équilibre biologique – Accroche-regard dans votre jardin, terrasse, balcon
- Dimensions HxIxP : 31 x 30,5 x 9,5 cm – A suspendre : avec crochet de suspension - Marquage à chaud JAZZ APPLE
Collector JAZZ saison 6

- Du 98ème au 99ème lot : CERF VOLANT JAZZ COLLECTOR (32 € TTC)

Détails :

CERF VOLANT "fiers de faire équipe avec la nature". marquage JAZZ, avec pochette de rangement JAZZ.
Matière Nylon - Longueur 1150 mm - Largeur 450 mm
Collector JAZZ saison 6

- Du 100ème au 101ème lot : SAC EN TOILE CIRÉE JAZZ COLLECTOR (12 € TTC)

Détails :

lunch bag en toile cirée, réutilisable et français. Idéal pour emporter les goûters ou déjeuners.
Fabrication : Traficoté en Bourgogne avec amour par la société Nin-Nin
Collector JAZZ saison 6

- Du 102ème au 111ème lot : SACHET GRAINES MELLIFÈRES JAZZ COLLECTOR (2 € TTC)

Détails :

250 gr de graines mellifères contenant : Carthame, Lin, Phacélie, Moutarde, Trèfle persan, Radis Huileux, Tournesol, Vesce d'été, Souci, Mauve, Muflier, Sarrasin, Coquelicot, Trèfle incarnat, Serradelle

Répandez ces graines sur une terre ensoleillée d'avril à juin pour une prairie fleurie de juin à octobre. (en pot et bacs avec un minimum d'arrosage, dans votre jardin, sur une pelouse ou à la volée dans n'importe quel terrain vague). Les papillons, les abeilles et les insectes seront attirés et

nourris par ces bonnes fleurs sauvages. Ils polliniseront ainsi les cultures environnantes.

Collector JAZZ saison 7

- Du 112ème au 121ème lot : EPONGE ECOLOGIQUES UPCYCLING (6 € TTC)

Détails :

Tissu Upcyclé.

1 face jute ou lin et une face éponge avec ouatine intermédiaire

Fabriqué par Alise, association insertion par l'emploi, à la Pommeraye (49) avec tissu recyclé.

Motifs et coloris aléatoires.

Collector JAZZ saison 7

- 122ème lot : DIY LESSIVE ECOLOGIQUE (15 € TTC)

Détails :

Faire sa lessive maison : un pas de plus vers le zéro déchet !

Fabriquer sa lessive soi-même c'est aussi produire moins de déchet. Vous n'aurez plus à acheter et jeter chaque année plusieurs dizaines de bidons de lessive en plastique puisque vous allez toujours réutiliser le même !

Collector JAZZ saison 7

- 123ème lot : VIDE POMME Thiers France (13 € TTC)

Détails :

Vide pomme manche en bois d'olivier

Fabriqué artisanalement par la coutellerie L'HOMME DES BOIS à Thiers en France.

Marquage à chaud JAZZ

Collector JAZZ saison 7

- Du 124ème au 125ème lot : NICHOIR OISEAUX DES BOIS UPCYCLING (25 € TTC)

Détails :

Nichoir - Dimensions : 12 cm x 214 cm x 28 cm environ (variable selon modèle)

Fabrication manuelle et artisanale par ALISE, Association insertion par l'emploi, La Pommeraye (49) avec du bois et des matériaux de récupération. <https://alise-emploi.fr/>

Collector JAZZ saison 7

- Du 126ème au 127ème lot : TOUR À COCCINELLES (18 € TTC)

Détails :

Un habitat naturel pour coccinelles. En bois issu de forêts gérées durablement. Amusant et intéressant. Un habitat naturel pour les coccinelles et autres insectes bénéfiques pour le jardin qui vont consommer les pucerons et donc supprimer le besoin des produits chimiques.

Construit en bois issu de forêts gérées durablement. Les coccinelles accèdent à l'intérieur par les trous qui sont percés dans la tour.

Collector JAZZ saison 7

- 128ème lot : RUCHE ABEILLES SAUVAGES (20 € TTC)

Détails :

Ruche pour abeilles solitaires avec couvercle amovible, Bois de cèdre issu de forêts gérées durablement. Dimensions : 17 x 16 x 18 cm.

Collector JAZZ saison 8

- 129ème lot : SAC EN TOILE "CHARLES L'ECUREUIL" (4 € TTC)

Détails :

Sac Coton - marquage sérigraphie couleur - Sac à dos avec des cordons de serrage en coton 100 % naturel (140 g/m²). Longueur : 45 cm. Largueur : 36 cm. Marquage JAZZ Collector

Collector JAZZ saison 8

- 130ème lot : HOTEL À INSECTES (32 € TTC)

Détails :

Dimensions : La maison des insectes mesure 42 cm de haut, 30 cm de large et 9,5 cm de profondeur. Pour les abeilles sauvages, les coléoptères, les mouches et autres insectes utiles.

Maison des papillons : dans le compartiment central, les papillons de nuit et les papillons trouvent un endroit protégé - surtout par temps humide ou froid. La livraison est entièrement montée. Les maisons à insectes et les hôtels à abeilles offrent un abri tout au long de l'année et un habitat supplémentaire aux insectes.

Pour une longue exposition au soleil, la maison doit être orientée vers le sud et placée à l'abri des intempéries. Fournissez de l'eau dans un abreuvoir à insectes les jours de grande chaleur.

Toute l'année : laissez l'hôtel à l'extérieur même en hiver et ne le rentrez pas au chaud pour éviter une éclosion prématurée.

Collector JAZZ saison 8

- 131ème lot : TEE SHIRT 3 PARTENAIRES POMME JAZZ (8 € TTC)

Détails :

tee-shirt "3 partenaires" pomme JAZZ : ONF AGIR POUR LA FORET, CLUB ENTREPRENDRE WWF FRANCE - ALISE INSERTION - Tee-shirt en coton organique.
Modèle mixte Couleur beige - Taille unique équivalent +/- taille M
réalisée en France (Normandie)
Collector JAZZ saison 8

- 132ème lot : ABRI "CHANTAL LA CHAUVE-SOURIS" (32 € TTC)

Détails :

Nichoir Chauve Souris Bois de pin Non traité
UN ESPACE DE VIE ADAPTÉ – Le nichoir pour chauves-souris sert de refuge et de lieu de repos en été. Mais il est également utilisé pour la nidification et l'hivernage. Vous pouvez accueillir des animaux nocturnes dans votre jardin tout au long de l'année !
POUR DES NUITS SANS MOUSTIQUES - les chauves-souris sont des contrôleurs naturels de parasites et donc extrêmement utiles. Leurs excréments sont également un excellent engrais. Il est préférable d'installer plusieurs nichoirs pour chauves-souris, car ces animaux sont très sociables et changent fréquemment de quartiers.tiers.
DESIGN ÉPROUVÉ – Le nichoir pour chauves-souris est fabriqué en matériau résistant aux intempéries et possède un toit en bois de sapin. L'intérieur est agréable et confortable, sombre et à l'abri des courants d'air. Le bois de pin est rugueux, non traité et rainuré - parfait pour les petites griffes de chauve-souris !!
UN ACCESSOIRE DE JARDIN ENRICHISSANT - L'aide à l'atterrissage et la fente d'entrée permettent aux animaux de trouver leur cachette à tout moment. Ne les dérangez pas - lorsqu'ils sortent en essaim au crépuscule pour chercher de la nourriture, les chauves-souris offrent de merveilleuses possibilités d'observation !
LA NATURE VOUS REMERCIERA - Les produits phytosanitaires et la diminution des habitats sont une menace pour les chauves-souris. Le nichoir pour chauves-souris est donc l'endroit idéal pour contribuer à la protection de l'environnement.
Collector JAZZ saison 8

- 133ème lot : TEE SHIRT COLLECTOR "LEON LE HÉRISSON" (8 € TTC)

Détails :

tee-shirt "Léon, anti-limaces 100% naturel" Tee-shirt en coton organique.
Modèle mixte Couleur blanc - Taille unique équivalent +/- taille M
Personnalisation "Léon, anti-limaces 100% naturel" pomme JAZZ
réalisée en France (Normandie)
Collector JAZZ saison 8

- 134ème lot : TEE SHIRT COLLECTOR "CHARLES L'ÉCUREUIL" (8 € TTC)

Détails :

tee-shirt "Charles, régénérateur naturel des forêt" pomme JAZZ - Tee-shirt en coton organique.
Modèle mixte Couleur vert d'eau - Taille unique équivalent +/- taille M
réalisée en France (Normandie)
Collector JAZZ saison 8

- 135ème lot : TEE SHIRT V "MAX LE RENARD" (8 € TTC)

Détails :

tee-shirt "Max, gardien des vergers" pomme JAZZ - Tee-shirt en coton organique.
Modèle mixte Couleur beige - Taille unique équivalent +/- taille M
réalisée en France (Normandie)
Collector JAZZ saison 8

- 136ème lot : LA MAISON DE LÉON (80 € TTC)

Détails :

Abris à hérisson - Dimensions : 60 x 40 x 20 cm environ - créé par les équipes créatives Pomme JAZZ France - Fabrication manuelle et artisanale par ALISE, Association insertion par l'emploi, La Pommeraye (49) avec du bois et des matériaux de récupération. <https://alise-emploi.fr/>
Collector JAZZ saison 8

- 137ème lot : LOMBRICOMPOSTEUR UPCYCLING COLLECTOR

Détails :

Lombricomposteur surcyclage (upcycling) "La boîte de Maurice » créé par les équipes créatives Pomme JAZZ France et fabriqué dans le Maine et Loire par un atelier d'insertion par l'emploi (Association Alise à La Pommeraye (49) avec des palettes de récupérations et des branches d'arbres tombées. Plus écologique que les lombricomposteurs en plastique.
Collector JAZZ saison 8

- 138ème lot : TEE SHIRT BLEU JAZZ COLLECTOR (8 € TTC)

Détails :

tee-shirt "JAZZ COLLECTOR" pomme JAZZ - Tee-shirt en coton organique.
Modèle mixte Bleu - Taille unique équivalent +/- taille M
réalisée en France (Normandie)
Collector JAZZ saison 8

- Du 139ème au 148ème lot : BONNET POMPON GRAND FROID (8 € TTC)

Détails :

BONNET BEECHFIELD ROUGE

Modèle unisexe. Avec revers pour une décoration optimale. Maille épaisse côtelée. Pompon en fausse fourrure amovible.

100% acrylique - Marquage à chaud JAZZ sur rondelle bois cousue mains.

Collector JAZZ saison 9

- 149ème lot : LAMPE CINTRE UPCYCLING (65 € TTC)

Détails :

Lampe réalisée à partir de vieux cintres et de bois de récup,

Livrée en kit, prête à monter avec pied, vis+écrou, cintre, fil tressé avec interrupteur norme CE, ampoule LED E27 - Hauteur environ 35 cm.

- 150ème lot : BANDANA PIRATES (8 € TTC)

Détails :

Textile 90% polyester - 10% coton

Forme triangle. Dimension : 62 x 62 x 87,5 cm

Couleur : Rouge - Marquage blanc "Je suis un pirate" Pomme JAZZ

Collector JAZZ saison 9

- 151ème lot : TEE SHIRT "JACK LE PIRATE" (12 € TTC)

Détails :

Tee-shirt coton écoresponsable à manches courtes.

Respectueux de l'environnement : coton biologique en conversion

Look moderne, coupe contemporaine tubulaire (Regular Fit). Finition soignée : bande de propreté au col + côtes fines 1x1 Toucher lisse et doux.

Composition : 100% Coton peigné pré-rétréci et ring-spun certifié Biologique ou Biologique En Conversion

*Heather Grey : Contient 90% de coton biologique ou biologique en conversion

Grammage : 145 grammes / m2

Mixte, Taille unique M, Couleur : Blue Fog

Marquage avant, Bleu "Je suis un pirate" Pomme JAZZ

Collector JAZZ saison 9

- Du 152ème au 153ème lot : TOT BAG UPCYCLING "RÉCOLTE DES HÉROS" (6 € TTC)

Détails :

En toile de vêtements de travail usagers et recyclés : blouses et bleus des équipes de nos stations fruitières.

Anse en sangles agricoles.

Dim.sac 36 x 26 - Longueur des anses environ 30 cm

Fabriqué par notre partenaire ALISE.

- Du 154ème au 155ème lot : SAC JEANS UPCYCLING (10 € TTC)

Détails :

Sac fabriqué à partir de vieux jeans de récup et de cordes de nos vergers.

Fermeture éclair et poche téléphone. - Dim 20 x 18 cm

Fabriqué par notre partenaire ALISE

Collector JAZZ saison 9

- Du 156ème au 157ème lot : GRANDE TROUSSE BÂCHE UPCYCLING (6 € TTC)

Détails :

Grande trousse fabriquée à partir d'anciennes bâches de nos stands et de nos vergers.

Fabriquée par notre partenaire ALISE.

Dim 22 x 20 x 6 cm

- Du 158ème au 159ème lot : PETITE TROUSSE UPCYCLING (5 € TTC)

Détails :

Trousse fabriquée à partir d'anciennes bâches de nos stands et de nos vergers.

Dim 22 x 14 cm

Fabriqué par notre partenaire ALISE

- Du 160ème au 162ème lot : GOURDES "PIRATES" (7 € TTC)

Détails :

Une belle gourde en verre et en toile de jute personnalisée pour la TEAM des aventuriers POMMEJAZZ. On apprécie particulièrement son style naturel et épuré. Cette gourde permet de réduire drastiquement la consommation de bouteilles plastiques et gobelets.

Dimensions : 6 cm de diamètre – Hauteur 22 cm. Contenance : 500 ml.

Marquage "pirate" Pomme JAZZ

Collector JAZZ saison 9

- Du 163ème au 167ème lot : SOUS-TASSE UPCYCLING (3 € TTC)

Détails :

Sous tasse en bois de récup'. Diamètre 8/9 cm

Marquage à chaud manuel JAZZ

Collector JAZZ saison 9

- Du 168ème au 169ème lot : HÔTEL À ABEILLES SAUVAGES UPCYCLING (7 € TTC)

Détails :

Hôtel à insectes et abeilles sauvages (osmies...), fabriqué en Maine et Loire avec du bois de récup' -

Marquage à chaud manuel JAZZ

Collector JAZZ saison 8

- Du 170ème au 171ème lot : COUTEAU JAZZ COLLECTOR 1ERE SAISON (30 € TTC)

Détails :

Couteau collector 1ère génération, série originale 1ère saison Pomme JAZZ de 2014.

Pliable - Marquage sur lame acier - Longueur ouvert 20 cm

La valeur des prix est déterminée au moment de la rédaction du présent règlement et ne saurait faire l'objet d'une contestation quant à leur évaluation.

Tous les frais exposés postérieurement au jeu notamment pour l'entretien et l'usage de ces lots sont entièrement à la charge du gagnant.

Article 5 : Désignation des gagnants

LOT N°1 :

Un tirage au sort sera effectué parmi l'ensemble des participations après la clôture du jeu.

DATE DU TIRAGE AU SORT : LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023

LOTS N°2 à 171 :

L'annonce du lot se fait directement en fin de jeu, au moment de la révélation de l'instant gagnant.

Il n'y a pas d'email de confirmation pour les instants gagnants.

Article 6 : Annonce des gagnants

Le gagnant d'un instant gagnant est informé de son gain immédiatement au moment du jeu.

Il n'y a pas d'email de confirmation.

Il doit compléter l'ensemble de ses coordonnées postales (NOM, PRÉNOM, ADRESSE, CP, VILLE) pour que son lot soit expédié à l'adresse qu'il aura indiquée au moment du jeu.

Pour la bonne livraison des lots :

mieux vaut indiquer un N° de mobile pour faciliter la venue du livreur (Colissimo, Chronopost, Geodis, TNT...)

Le gagnant du tirage au sort du LOT N°1 sera d'abord contacté par e-mail puis par téléphone.

Article 7 : Remise des lots

- Les lots seront envoyés aux coordonnées postales indiquées par les participants
 - Une adresse incomplète peut entraîner la non-livraison de votre lot.
- Veiller à compléter attentivement tous les champs de votre adresse postale.

En cas de retour non délivré, le lot restera à disposition du participant pendant 15 jours. Après ce délai, il ne pourra plus y prétendre.

Les gagnants s'engagent à accepter les lots tels que proposés sans possibilité d'échange notamment contre des

espèces, d'autres biens ou services de quelque nature que ce soit ni transfert du bénéfice à une tierce personne. De même, ces lots ne pourront faire l'objet de demandes de compensation.

« L'organisatrice » se réserve le droit, en cas de survenance d'un événement indépendant de sa volonté, notamment lié à ses fournisseurs ou à des circonstances imprévisibles, de remplacer les lots annoncés, par des lots de valeur équivalente. Le gagnant sera tenu informé des éventuels changements.

Article 8 : Utilisation des données personnelles des participants

Les informations des participants sont enregistrées et utilisées par « L'organisatrice » pour mémoriser leur participation au jeu-concours et permettre l'attribution des lots.

Les participants peuvent, pour des motifs légitimes, s'opposer à ce que leurs données personnelles communiquées dans le cadre de ce jeu fassent l'objet d'un traitement. Ils disposent également d'un droit d'opposition à ce qu'elles soient utilisées à des fins de prospection commerciale, en dehors de la participation à ce jeu-concours, qu'ils peuvent faire valoir dès l'enregistrement de leur participation en s'adressant par courrier à « L'organisatrice » dont l'adresse est mentionnée à l'article 1.

Le/les gagnant(s) autorisent « L'organisatrice » à utiliser à titre publicitaire ou de relations publiques leurs coordonnées (nom, prénom), sur quelque support que ce soit, sans que cela ne leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque, autre que l'attribution de leur lot.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés dans sa dernière version, ainsi qu'au Règlement n°2016/679 du parlement européen et conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), le participant peut exercer son droit d'accès, de rectification, d'effacement des données, de limitation du traitement, son droit à la portabilité des données, son droit d'opposition, ainsi que son droit au retrait de son consentement en s'adressant par courrier à « L'organisatrice » dont l'adresse est mentionnée à l'article 1.

Article 9 : Règlement du jeu

Le règlement du jeu est déposé à la SELARL ACTA - PIERSON et ASSOCIES titulaire d'un office d'huissier de justice domiciliée 15 rue de Sarre BP 15126 57074 METZ Cedex 3.

Le règlement pourra être consulté sur les sites suivants :

- <https://story.tl/10-e-anniversaire-des-heros>
- www.jeujazz.fr

Il peut être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande auprès de « L'organisatrice ».

« L'organisatrice » se réserve le droit de prolonger, écourter, modifier ou annuler le jeu à tout moment, notamment en cas de force majeure, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants. Le règlement modifié par avenant(s), sera déposé, le cas échéant à la SELARL ACTA - PIERSON et ASSOCIES titulaire d'un office d'huissier de justice domiciliée 15 rue de Sarre BP 15126 57074 METZ Cedex 3.

Article 10 : Propriété industrielle et intellectuelle

La reproduction, la représentation ou l'exploitation de tout ou partie des éléments composant le jeu, le présent règlement compris sont strictement interdites.

Toutes les marques, logos, textes, images, vidéos et autres signes distinctifs reproduits sur le site ainsi que sur les sites auxquels celui-ci permet l'accès par l'intermédiaire de liens hypertextes, sont la propriété exclusive de leurs titulaires et sont protégés à ce titre par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle et ce pour le monde entier. Leur reproduction non autorisée constitue une contrefaçon passible de sanctions pénales.

Toute reproduction, totale ou partielle, non autorisée de ces marques, logos et signes constitue une contrefaçon passible de sanctions pénales.

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par les participants.

Article 11 : Responsabilité

La responsabilité de « L'organisatrice » ne saurait être engagée en cas de force majeure ou de cas fortuit indépendant de sa volonté.

« L'organisatrice » ne saurait être tenue pour responsable des retards, pertes, vols, avaries des courriers, manque de

lisibilité des cachets du fait des services postaux. Elle ne saurait non plus être tenue pour responsable et aucun recours ne pourra être engagé contre elle en cas de survenance d'événements présentant les caractères de force majeure (grèves, intempéries...) privant partiellement ou totalement les participants de la possibilité de participer au jeu et/ou les gagnants du bénéfice de leurs gains.

« L'organisatrice » ainsi que ses prestataires et partenaires ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des éventuels incidents pouvant intervenir dans l'utilisation des dotations par les bénéficiaires ou leurs invités dès lors que les gagnants en auront pris possession.

De même « L'organisatrice », ainsi que ses prestataires et partenaires, ne pourront être tenus pour responsables de la perte ou du vol des dotations par les bénéficiaires dès lors que les gagnants en auront pris possession. Tout coût additionnel nécessaire à la prise en possession des dotations est à l'entière charge des gagnants sans que ceux-ci ne puissent demander une quelconque compensation à « L'organisatrice », ni aux sociétés prestataires ou partenaires.

Ce jeu-concours n'est pas géré ou parrainé par Facebook et Instagram que « L'organisatrice » décharge de toute responsabilité.

Article 12 : Litige & Réclamation

Le présent règlement est régi par la loi française.

« L'organisatrice » se réserve le droit de trancher sans appel toute difficulté pouvant survenir quant à l'interprétation ou à l'application du présent règlement, étant entendu qu'aucune contestation ne sera admise notamment sur les modalités du jeu, sur les résultats, sur les gains ou leur réception, un mois après la fin du jeu. Sauf en cas d'erreurs manifestes, il est convenu que les informations résultant des systèmes de jeu de « L'organisatrice » ont force probante dans tout litige quant aux éléments de connexion et au traitement informatique des dites informations relatives au jeu.

Toute réclamation doit être adressée dans le mois suivant la date de fin du jeu à « L'organisatrice ». Passée cette date, aucune réclamation ne sera acceptée. La participation au jeu entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Article 13 : Convention de preuve

De convention expresse entre le participant et « L'organisatrice », les systèmes et fichiers informatiques de « L'organisatrice » feront seuls foi.

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de « L'organisatrice », dans des conditions raisonnables de sécurité et de fiabilité, sont considérés comme les preuves des relations et communications intervenues entre « L'organisatrice » et le participant.

Il est en conséquence convenu que, sauf erreur manifeste, « L'organisatrice » pourra se prévaloir, notamment aux fins de preuve de tout acte, fait ou omission, des programmes, données, fichiers, enregistrements, opérations et autres éléments (tels que des rapports de suivi ou autres états) de nature ou sous format ou support informatiques ou électroniques, établis, reçus ou conservés directement ou indirectement par « L'organisatrice », notamment dans ses systèmes informatiques.

Les éléments considérés constituent ainsi des preuves et s'ils sont produits comme moyens de preuve par « L'organisatrice » dans toute procédure contentieuse ou autre, ils seront recevables, valables et opposables entre les parties de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

Les opérations de toute nature réalisées à l'aide de l'identifiant et du code attribués à un participant, à la suite de l'inscription, sont présumées de manière irréfragable, avoir été réalisées sous la responsabilité du participant.

Le dépôt de ce règlement de jeu-concours a été effectué via le site internet : <https://www.reglementdejeu.com>.